



Promesses d’Eglise

Charte de Promesses d’Eglise

Les organisations¹ membres de Promesses d’Eglise ont entendu l’appel lancé par le pape François dans sa Lettre au Peuple de Dieu du 24 août 2018 : « *Il est nécessaire que chaque baptisé se sente engagé dans la transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin* »².

Accablés par les vagues de révélations successives d’abus, elles ont pris conscience qu’à la racine des abus sexuels, abus de pouvoir et abus de conscience, se trouve « *une manière déviante de concevoir l’autorité dans l’Eglise* » que le pape qualifie de « cléricalisme ». Cette attitude, qui « *tend à diminuer et à sous-évaluer la grâce baptismale que l’Esprit Saint a placée dans le cœur de notre peuple* », divise le Peuple de Dieu et peut être le fait aussi bien des laïcs que des clercs. Avec le Pape François, les organisations membres de Promesses d’Eglise considèrent que « *dire non aux abus, c’est dire non, de façon catégorique, à toute forme de cléricalisme* ». Elles souhaitent vivre pleinement, dans la communion, l’égale dignité des baptisés et exercer leur mission en expérimentant de nouvelles manières de dialoguer et de vivre en Eglise, dans une conversion personnelle et communautaire.

Ainsi, nous sommes Promesses d’Eglise si :

1. Nous voulons répondre à la lettre du pape François au Peuple de Dieu, en partageant nos pratiques, en nous inspirant mutuellement, en priant et célébrant ensemble à l’écoute de la Parole de Dieu et de l’Esprit Saint.
2. Nous prenons une part active à la vie et à la mission de l’Eglise catholique, en tant que mouvements, associations, services, groupes et communautés.
3. Nous travaillons dans la diversité de nos missions et de nos sensibilités, en témoignant que le pluralisme dans l’Eglise est une richesse pour tous. Nous cherchons à faire grandir la connaissance et l’estime mutuelles, et à favoriser l’écoute réciproque et la franchise.

¹ Terme générique pour désigner les mouvements, associations, services, groupes, communautés, etc.

² Les citations de la charte sont extraites de la lettre du Pape François au Peuple de Dieu (24 août 2018)

4. Nous tenons à une coopération pleinement confiante entre laïcs, évêques, prêtres, diacres, religieuses et religieux.
5. Nous nous efforçons d'écouter et de contribuer à faire entendre la parole de celles et ceux qui ne s'expriment pas en Eglise en raison de leur situation de vulnérabilité ou de leur éloignement - subi ou choisi - de l'institution. Nous avons à apprendre d'eux pour transformer l'Eglise et la société.
6. Nous voulons porter un regard critique sur notre gouvernance et l'exercice de l'autorité au sein de nos organisations afin que la transformation de nos pratiques puisse inspirer l'Eglise pour qu'elle devienne « toute entière synodale »³.
7. Nous souhaitons associer à notre démarche, au-delà des membres de nos organisations, tous les acteurs des Eglises locales et partager largement nos réflexions et expériences.

Ensemble nous souhaitons contribuer à faire grandir la confiance des baptisés pour réaliser avec eux cette transformation ecclésiale et sociale dont nous avons tant besoin et pour annoncer partout et à tous l'Évangile.

³ Cf. discours du pape François pour la commémoration du 50^{ème} anniversaire de l'institution du synode des évêques (17 octobre 2015)